



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES

n° 14 - Mars 2008

ECO Actualités

Spécial
Séminaire
Yamoussoukro

SEMINAIRE BILAN 2007 ET PERSPECTIVES 2008

DECLARATION D'ORIENTATION DU MINISTRE

Le 07 mars 2008, s'est tenu à la Fondation Félix HOUPOUET-BOIGNY pour la Recherche de la Paix, à Yamoussoukro, le « Séminaire Bilan 2007 et Perspectives 2008 » du Ministère de l'Economie et des Finances.

Cette rencontre, qui a réuni tous les responsables des Services du Ministère, a permis de présenter les résultats de l'évaluation du plan d'actions stratégiques 2007, les situations macroéconomiques et des finances publiques à fin 2007, certains sujets d'intérêts et les axes majeurs de la gestion 2008.

Au titre du bilan, le résultat d'évaluation du plan d'actions stratégiques fait ressortir un taux d'exécution de 58,83%, soit moins de 13,64 points par rapport au taux de 2006, mettant ainsi en exergue un manque d'appropriation et de coordination, ainsi que l'impact de nouvelles priorités comme la gestion du programme avec les partenaires.



Le Directeur National Côte d'Ivoire de la BCEAO, M. YAO Kablan Sahi, a participé aux travaux du séminaire, à la droite du Ministre Charles KOFFI DIBY.

Au niveau des questions macroéconomiques et des finances publiques, le taux de croissance du PIB s'établit à 1,5% comme projeté. Le taux d'inflation est ressorti à 1,9% en dépit de la hausse des prix de certains produits. La bonne maîtrise des dépenses publiques a permis de faire face aux principaux engagements de l'Etat et de dégager un solde primaire de base d'au moins 0,5% du PIB.

En effet, les ressources ont été mobilisées pour un montant global de 2.283,3 milliards contre 1.961,3 milliards prévus, avec 85,9% constitués de recettes intérieures. Les dépenses exécutées se situent à 2.280,5 milliards contre 1 961,3 milliards prévus. Un accent particulier a été mis sur la dette, matérialisé par la reprise du service courant de la BAD et de la Banque Mondiale et le règlement des arriérés de cette dernière institution. Un effort supplémentaire fait au titre de la dette intérieure a permis de régler 151 milliards, soit 101 milliards de plus par rapport au montant initialement prévu, pour permettre la relance des activités du secteur privé.

L'analyse des données économiques et financières actuelles permet d'affirmer que les bases d'une relance économique durable existent. Cela nécessite la poursuite des efforts d'assainissement du cadre macroéconomique et de transparence dans la gestion des ressources publiques, la compréhension et l'engagement de tous les acteurs.

C'est pourquoi, les huit axes principaux dont la déclinaison donnera le Plan d'actions stratégiques 2008, doivent constituer la boussole de la politique économique et financière, en vue d'aboutir à un équilibre macroéconomique de long terme, indispensable pour une croissance forte et soutenue.

En outre, vu les perspectives de poursuite de programmes avec le FMI, la Banque Mondiale et la BAD, l'objectif majeur du Gouvernement en 2008, outre la sortie définitive de crise, est la conclusion du programme de Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) ainsi que le point de décision de l'initiative PPTE.

A cet égard, la normalisation de la gestion budgétaire qui a commencé en 2007, doit s'affirmer dans les actes, à travers notamment, le respect des procédures, l'encadrement strict des exceptions, la recherche de l'efficacité de la dépense publique et la réactivité dans les actes de gestion. Il est également indispensable de poursuivre la lutte contre les activités informelles, la fraude, la contrebande et la contrefaçon.

En un mot, nous devons, par nos actes, renforcer la crédibilité de l'Etat vis-à-vis des opérateurs économiques et des partenaires au développement.

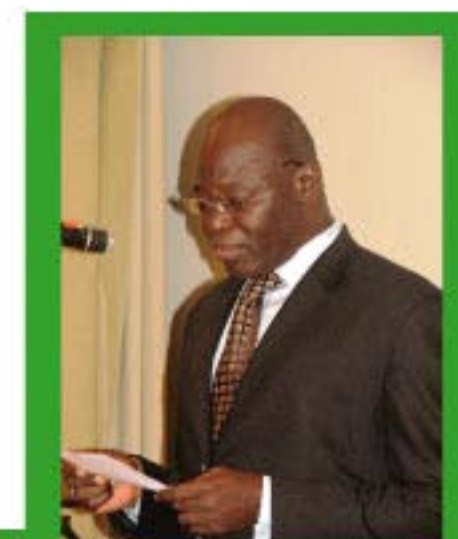
L'année 2008 se perçoit donc comme une année de grands défis : retour à la paix, échéances électorales, normalisation à tous les niveaux, accès à l'initiative PPTE, etc.

Notre rôle est crucial pour réussir ces paris qui sont possibles si nous maintenons notre ardeur au travail et notre esprit de sacrifice. L'histoire nous l'exige, notre pays en a fortement besoin.

Charles KOFFI DIBY ■



Charles KOFFI DIBY
Ministre de l'Economie et des Finances



Koffi Ahoutou Emmanuel
Directeur de Cabinet

Plus de 150 « séminaristes »

Dans la grande salle de conférence de la Direction du Trésor en 2007, les quelque cent cadres du Ministère réunis pour le séminaire - bilan annuel s'étaient trouvés quelque peu à l'étroit. En 2008 les participants au nombre de 150 se sont retrouvés, plus à l'aise à la Fondation Houphouët Boigny ; Organisé sous la houlette du Directeur de Cabinet M. Koffi Ahoutou Emmanuel, le défilé des intervenants présentant exposés et rapports s'est déroulé sans relâche de 10 H du matin à 19 H du soir, selon un ordre défini au préalable, avec des temps spécifiques réservés aux débats, ce qui a permis à tous de s'exprimer. Cette « édition spéciale » d'Eco Actualités présente une synthèse des diverses communications. ■

SOMMAIRE

2	Axes stratégiques de la gestion 2008	1
2	Résultats de l'évaluation du Plan d'Actions Stratégiques 2007	2
2	Suivi des recommandations du séminaire sur l'optimisation de la dépense publique	3
2	Etat d'exécution du budget à fin 2007	4
3	Situation macroéconomique 2007 et perspectives 2008	5
3	Situation monétaire 2007	6
3	Point des négociations avec les partenaires au développement	7
3	Redéploiement de l'administration financière dans les zones Centre, Nord et Ouest	8
4	Point sur les crédits carbone	9
4	Les recommandations	10

1. AXES STRATÉGIQUES DE LA GESTION 2008



Au cours du séminaire, le Ministre a donné des orientations sur les axes devant guider l'exercice 2008.

- la mise en œuvre d'une politique économique orientée vers l'utilisation effective des leviers de la relance ;
- la consolidation de la normalisation de la gestion budgétaire ;
- la poursuite des réformes pour une efficacité de la lutte contre la fraude, la contrebande et la contrefaçon ;
- la maîtrise du tissu fiscal pour l'amélioration du niveau de recouvrement ;
- la gestion efficace de la trésorerie de l'Etat ;
- la poursuite de l'assainissement du secteur financier ;
- l'accroissement des potentialités et l'extension des réseaux des structures sous tutelle du Ministère ;
- l'affirmation de la fonction de contrôle et de la communication institutionnelle.

Ces axes sont déclinés en objectifs spécifiques, pour aboutir au plan d'actions stratégiques 2008 du Ministère. Ce document sera, comme ce fut le cas au cours des années précédentes, le cadre général de gestion des Administrations financières. Il fera l'objet d'évaluation en juin et en décembre 2008. Pour permettre d'atteindre un niveau de réalisation satisfaisant, le Ministre a donné des instructions, afin d'amener les services à s'approprier cet outil et procéder à des revues internes périodiques. En outre, un accent particulier sera mis sur la coordination au niveau du Cabinet, par l'équipe en charge du suivi, sous la responsabilité d'un Conseiller technique du Ministre et la supervision du Chef de Cabinet.

2. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU PLAN D' ACTIONS STRATÉGIQUES 2007

Les résultats de l'évaluation du Plan d'Actions Stratégiques 2007 ont été présentés par le Conseiller Technique KOUASSI Kouman. Il ressort que le taux global d'exécution est de 58,83% au 31 décembre 2007.

Ce niveau d'exécution inférieur à celui de 2006 laisse apparaître des difficultés liées à l'appropriation de cet outil de gestion par les services et des efforts à faire au niveau de la coordination. La faiblesse de ce taux s'explique également par les nouvelles priorités comme la négociation, puis la gestion de programmes avec les partenaires au développement. En effet, si l'évaluation du programme AUPC et la gestion des contraintes liées à l'apurement des arriérés ont mis en exergue les efforts du Ministère et contribué fortement au retour de la communauté financière internationale, elles ont détourné quelque peu les énergies au détriment du Plan d'actions stratégiques à un moment donné, au cours de l'année 2007.

Le défi pour 2008 est de prendre en compte dans le plan d'actions stratégiques, les principaux défis, afin de conduire d'un seul tenant, à la fois les relations avec les partenaires, la sortie de crise et les autres actions novatrices.

58,83%

Taux global
d'exécution
(au 31 décembre 2007)

3. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU SÉMINAIRE SUR L'OPTIMISATION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

Présenté comme une action importante pour assurer une gestion plus rigoureuse des ressources publiques, le séminaire sur l'optimisation de la dépense publique fait l'objet de revues périodiques. Dans ce cadre, le point de la mise en œuvre des recommandations a été fait par Monsieur YAPI Koffi Bernardin, Inspecteur Général des Finances.



YAPI Koffi Bernardin
Inspecteur Général des Finances

- maîtrise de la masse salariale ;
- maîtrise de la gestion du patrimoine de l'Etat ;
- recensement des passifs de l'Etat ;
- comptabilité administrative et comptabilité matières ;
- gestion des recettes des services ;
- harmonisation des structures de contrôle et d'inspection ;
- coordination des activités des DAAF.

4. ETAT D'EXÉCUTION DU BUDGET À FIN 2007

L'état d'exécution du budget de l'Etat à fin 2007 a été présenté par Monsieur KOUASSI Kouamé, Directeur Général du Budget et des Finances. Il met en exergue les efforts de rationalisation des dépenses et d'optimisation du potentiel de recouvrement des recettes.

Les ressources collectées s'élèvent à 2 283,3 milliards FCFA, pour des dépenses d'un montant de 2 280,5 milliards FCFA, contre un équilibre initial en ressources et en dépenses de 1961,3 milliards. L'exercice budgétaire se termine avec un excédent (solde) primaire de base représentant au moins 0,5 % du PIB.

La gestion budgétaire est restée soumise à la pression des charges liées à la sortie de crise. Ce qui a nécessité le recours fréquent aux avances de trésorerie dont le niveau global consenti est de 919,5 milliards FCFA, soit 40,3% des dépenses. Ces avances ont été régularisées dans le



KOUASSI Kouamé
Directeur Général
du Budget et des Finances

Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP) à hauteur de 901,4 milliards, soit un solde de 18,1 milliards FCFA restant, à régulariser. Les ressources intérieures représentent 92,1% (2 103,5 milliards) des recettes totales collectées contre seulement 7,9% (179,8 milliards) pour les ressources CR.

Quant aux dépenses, elles ont permis de prendre en charge les engagements essentiels de l'Etat. Ainsi, avec un niveau de 1186,6 milliards les dépenses ordinaires représentent plus de la moitié (52,04%) du total des dépenses. Elles comprennent les dépenses du personnel pour 640,3 milliards et les autres dépenses de fonctionnement pour 511,1 milliards.

Un accent a été mis sur le règlement de la dette pour un montant total de 651,4 milliards (28,5% des dépenses) dette intérieure (254,6 milliards) et la dette extérieure (96,8 milliards).

En outre, les dépenses de sortie de crise, s'élèvent à 73,1 milliards, tandis que la prise en charge des investissements publics a nécessité un effort financier de 216,8 milliards contre 222,2 milliards prévus initialement.

Le suivi de la réalisation effective des recommandations s'effectue à travers sept sous-comités mis en place par le comité de suivi. Il s'agit des sous-comités :

Ces sous-comités ont pu atteindre les objectifs à eux assignés, à mi-parcours, en ce qui concerne l'exécution des 179 recommandations issues du séminaire de Yamoussoukro. Les efforts pour atteindre une réalisation totale des recommandations se poursuivent. Cependant, il a été décrié le manque de moyens du comité réduisant ainsi son efficacité. A cet égard, le Président du Comité a souhaité le renforcement des moyens de suivi. Ce qui devrait lui permettre d'accomplir les actions restantes.

5. SITUATION MACROECONOMIQUE 2007 ET PERSPECTIVES 2008

Les situations de trésoreries et monétaires ont été présentées par Monsieur ABOU TOURE, Directeur de la Conjoncture et de la Prévision Economiques. Son intervention s'est articulée autour du secteur, des finances publiques et du commerce extérieur.

Au niveau du secteur réel, Le taux de croissance du PIB s'est établi à +1,5%. Au niveau de l'offre, cette hausse est imputable aux performances des secteurs secondaire (+1,5%) et tertiaire (+2,3%), le secteur primaire ayant enregistré un léger repli (-1,1%).

Au niveau de la demande la croissance est portée par la consommation finale, avec un taux de progression de +8,2% et les investissements.

Aussi, peut-on noter le recul de l'inflation en 2007, qui s'établit à 1,9% contre +2,5% en 2006.

Au niveau des finances publiques, la situation se caractérise par un solde primaire de base de 0,5% du PIB et un solde primaire budgétaire négatif de -78 milliards. Au niveau de la balance commerciale, les échanges extérieurs se sont matérialisés par un solde commercial excédentaire, mais en baisse de 45,8% par rapport à 2006. Le taux de croissance du PIB en 2008 est projeté à 2,9%.



ABOU TOURE
Directeur de la Conjoncture
et de la Prévision Economiques



6. SITUATION MONETAIRE 2007

Présentées par Monsieur BLE Lami, Directeur du Trésor, les statistiques monétaires provisoires fournies par la BCEAO laissent apparaître une augmentation de la masse monétaire de 394,4 milliards FCFA, entre décembre 2006 (2294,8 milliards FCFA) et décembre 2007 (2689,2 milliards FCFA), soit un taux de croissance de 17,2%.

Les Avoirs Extérieurs Nets ont augmenté de 71,1 milliards FCFA par rapport à fin 2006, passant de 821,8 à 892,9 milliards de FCFA.

De même, le crédit intérieur s'est accru de 326,2 milliards FCFA, évoluant de 1636,3 milliards FCFA, à fin décembre 2006, à 1962,5 milliards FCFA, à fin décembre 2007.

De façon spécifique, la Position Nette du Gouvernement (PNG) s'est dégradée de 85,4 milliards passant de 345,3 milliards FCFA à 430,7 milliards de FCFA.

Quant aux crédits à l'économie, ils ont augmenté de 240,7 milliards FCFA en glissement annuel, passant de 1291,0 milliards FCFA à 1531,7 milliards FCFA.

7. POINT DES NEGOCIATIONS AVEC LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT



Présentant cette communication, le Conseiller special YAO Madeleine a indiqué que malgré la crise, la Côte d'Ivoire a conclu des accords avec ses principaux partenaires au développement.

Au titre du FMI, un Programme D'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC) a été signé, en août 2007, après la mise en œuvre satisfaisante de l'ensemble des mesures préalables identifiées. Un appui budgétaire d'environ 30 milliards de FCFA, correspondants à la première tranche de décaissement a été mis à la disposition de la Côte d'Ivoire, pour soutenir les réformes engagées.

Avec la Banque Mondiale, un protocole d'accord a été conclu en juillet 2007. Il porte sur la restructuration de la dette envers cette institution, l'approbation d'un don pré apurement de 120 millions de dollars, la réactivation de son portefeuille de projets et l'engagement de nouveaux projets.

Au titre de la BAD, conformément au protocole de juillet 2007, un accord a été obtenu pour le traitement des arriérés à partir d'avril 2008. Cet accord prévoit également la mise en place d'un don sous forme d'appui institutionnel, d'une valeur d'environ 15 milliards de FCFA.

8. REDEPLOIEMENT DE L'ADMINISTRATION FINANCIERE DANS LES ZONES CENTRE-NORD ET OUEST

Ce point a fait l'objet de deux interventions, notamment celle de la Direction Générale des Impôts (DGI) et de la Direction Générale des Douanes (DGD).

➤ Au titre de la Direction Générale des Impôts

Le Directeur de la Planification, des Statistiques et Etudes Fiscales, M. KOUA PAUL a fait l'état des lieux de la présence de l'Administration fiscale dans les zones CNO, avant le 19 septembre 2002. Il existait 4 Directions Régionales pour 35 services où exerçaient 118 agents. Les recettes recouvrées par ces structures du 1er janvier au 19 septembre 2002, se chiffraient à 11 milliards de FCFA.



La DGI a redéployé 19 agents qui résident actuellement en dehors des zones CNO. Il est prévu la réouverture des anciens services existants, la création de 5 nouvelles Directions

Régionales et un CDI (centre des impôts) par département ou par commune.



Le colonel M'LANHORO Agnès

➤ Au titre de la Direction Générale des Douanes

Le colonel M'LANHORO Agnès, DGA des douanes a indiqué que le redéploiement des services douaniers suppose :

- La réouverture dans les zones CNO, de tous les bureaux et brigades de douanes existants, avant la crise de septembre 2002.
- le redéploiement des agents des douanes dotés de tous leurs matériels de travail, dont les armes.
- la présence dans les zones CNO d'autres autorités administratives, militaires (armées, police) et judiciaires régulières, dont la collaboration est indispensable à l'exécution du service douanier.



9. POINT SUR LES CREDITS CARBONE

Dans son exposé, Mme KONE-BAKAYOKO Alimata, chef de département à la BNI, a démontré que le marché carbone est un nouveau marché financier international en pleine émergence qui offre un cadre privilégié d'implication du secteur financier dans le processus de développement durable.

Elle a expliqué que le mécanisme pour le développement propre (MDP), tel que défini par le protocole de Kyoto, installe un nouveau cadre de collaboration entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement.

L'objectif est de stabiliser les concentrations à effet de serre dans l'atmosphère, à travers la promotion d'investissements écologiquement sains, financés par les gouvernements des pays industrialisés et le monde des affaires.

Le crédit carbone se définit comme étant un titre souscrit sous la forme d'une obligation, correspondant à la délivrance d'un crédit carbone ou Unités Certifiées de Réduction des Emissions (UCRE) au bénéfice d'un acheteur à une date fixée.

Pour respecter leurs engagements vis-à-vis du protocole de Kyoto, les pays industrialisés achètent des crédits carbone ou Unités Certifiées de Réduction des Emissions (UCRE) découlant de la réalisation des projets MDP.

10. LES RECOMMANDATIONS

À l'issue des communications et des échanges, les recommandations ci-dessous ont été formulées.

➤ Au titre de la restitution du Plan d'Actions Stratégiques 2007

- les services disposent d'un délai supplémentaire d'une semaine, pour produire les preuves de réalisation des actions exécutées et non prises en compte dans l'état d'exécution tel que présenté ;
- les actions non réalisées devront être reconduites dans le Plan d'Actions Stratégiques 2008 ;
- la programmation et l'évaluation de celles-ci devront, dorénavant, tenir compte de l'environnement socio politique, pour être plus réalistes ;
- les Directeurs Généraux devront s'impliquer davantage dans la détermination des actions à mettre à la charge de leurs services ;
- un atelier est prévu, en vue de la validation du Plan d'Actions Stratégiques 2008, avec l'ensemble des services ;
- le Plan d'Actions Stratégiques 2008 devra intégrer un objectif spécifique relatif à la sécurisation des opérations, des biens, des valeurs et des personnels des structures sous tutelle, redéployés dans les zones CNO.

➤ Au titre du suivi des recommandations du séminaire sur l'optimisation de la dépense publique

Les passifs validés devront faire l'objet d'un protocole d'accord, avec les opérateurs concernés afin de garantir l'extinction de la dette de l'Etat.

➤ Au titre de la situation de trésorerie

La Direction Générale de l'Economie devra déterminer, en relation avec les services concernés, les objectifs mensuels de recouvrement assignés aux différentes régies financières.

➤ Au titre des crédits carbone

- La BNI a été instruite à l'effet d'étudier les opportunités offertes par les fonds carbone, afin de soutenir les initiatives du Gouvernement en faveur du développement durable ;
- ce point devra faire l'objet de discussions au cours du séminaire bilan de l'année 2008.

➤ Au titre de la promotion de la culture financière

- La Direction Générale des Impôts devra préparer, en collaboration avec la Direction de la Microfinance, des missions de contrôle du portefeuille des structures de Microfinance, aux fins de s'assurer du respect de la réglementation ;
- La Caisse d'Epargne devra poursuivre la réflexion sur les conditions de l'enseignement de la culture financière. De même, elle devra faire aboutir son dossier d'agrément en qualité de banque ;
- Le Directeur Général des Impôts devra organiser, en liaison avec la Caisse d'Epargne et la Direction de la Microfinance, un séminaire sur la fiscalité applicable à l'épargne. ➔



➤ Au titre du redéploiement de l'Administration Financière dans les zones Centre-Nord et Ouest (CNO)

La Direction Générale des Douanes devra communiquer, au Cabinet, l'état des lieux de sa présence dans les zones CNO avant le 19 septembre 2002.

- Il a été décidé la mise en place d'un cadre de concertation avec les différentes Directions Générales. À cet effet, celles-ci devront transmettre, une note relative au redéploiement de leurs services. Ces notes devront faire l'objet d'une communication à l'attention de Monsieur le Ministre.

Au total, le séminaire aura permis de mettre en exergue les résultats satisfaisants enregistrés par le Ministère au cours de l'exercice écoulé, tout en relevant les efforts à poursuivre.

En outre, la grande implication et la participation active des hauts responsables des services dénotent de la volonté individuelle et collective d'atteindre les objectifs à court, moyen et long termes visés.

Fort des acquis du séminaire, l'espoir demeure entier pour notre pays qui est sur la voie de la conclusion d'un programme soutenu par la Facilité pour la Réduction et Pour la Croissance (FRPC), en vue d'atteindre le point de décision de l'initiative PPTe et le point d'achèvement, à l'échéance 2009.



ECO ACTUALITÉS

Publication mensuelle
du Ministère de l'Economie et des Finances

Directeur de Publication : Charles Koffi Diby
Rédacteur en Chef : Koffi Ahoutou Emmanuel

Siège de la Rédaction : Immeuble SCIAM
17 BPV 670 Abidjan, Côte d'Ivoire